Contribution des ateliers de concertation citoyenne autour de la révision du SCoT

Session 2. avril-mai 2023

Cette contribution est issue de la deuxième session d'ateliers de concertation citoyenne autour de la révision du SCoT. Cette session a rassemblé plus d'une soixantaine d'habitants au cours de trois soirées, organisées autour de trois thématiques :

- Capacités d'accueil 29 mars
- Transition énergétique et environnementale 5 avril
- Quels modèles économiques ? 12 avril

Cette 2^{ème} session intitulée « du projet à l'action » a pour objectif d'identifier les leviers opérationnels que le SCoT doit pouvoir intégrer afin de répondre aux objectifs du Projet d'Aménagement Stratégique. Cette contribution doit ainsi permettre d'alimenter le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT en révision.

Cette contribution a été travaillée avec 3 des 6 rapporteurs des ateliers : 2 membres du Conseil de développement et 1 habitant.

La contribution suivante se structure selon le même format que lors de la première contribution avec 3 entrées :

- Capacités d'accueil : habitat et mobilités
- Ressources énergétiques et environnementales
- Modèle économique

I. Capacités d'accueil

Lors de la soirée du 29 mars, les participants étaient répartis en deux thématiques :

- o L'habitat
- o Les mobilités

a. L'habitat

Afin de structurer la démarche, il a été proposé aux participants d'engager la réflexion à partir de deux formats, l'un intitulé « habiter une ville » avec pour objectif d'envisager l'évolution d'un pôle structurant du vignoble nantais, l'autre intitulé « habiter la ruralité » ayant vocation à imaginer l'évolution d'un bourg.



i. Habiter une ville

Les conclusions issues de cette table ronde ont permis d'identifier les objectifs suivants :

1/ Aller vers des villes qui repensent la place de la voiture et la qualité des espaces publics

- o Remplacer la voiture dans les centres par des transports en communs, vélos et zones piétonnes
- o Renaturer les nouveaux espaces laissés libre grâce à la suppression de la voiture des centres

- o Donner de manière générale plus de place au vélo en proposant des aménagements mieux sécurisés
- Proposer davantage de transports en commun entre les pôles urbains structurants et développer les liaisons en navette électrique, à l'image de l'expérience menée par CSMA (liaisons avec les gares)
- o Développer l'auto-partage dans les zones d'habitat

2/ Densifier les centres de manière intelligente et adaptée

- Densifier la ville avec des hauteurs d'immeuble à R+2/+3, en veillant de manière générale à ne pas trop élever
- Ne pas permettre d'habitat léger dans les centres
- o Travailler sur la surélévation des maisons existantes
- Laisser la possibilité de séparer les étages en appartement au sein d'une même maison (exemple de l'habitat partagé et de la colocation intergénérationnelle)

3/ Favoriser le bien-être en ville en renforçant son adaptation aux changements climatiques

- Recréer des espaces de rencontres en centre-ville et dans les quartiers et imposer un espace collectif par quartier (coworking, jardins partagés...)
- Faire une large place à la nature en ville et réintroduire des espaces verts nécessitant peu d'entretiens (essences locales)
- o Imposer la récupération de l'eau dans les nouvelles constructions
- o Créer de l'énergie durable locale

4/ Dynamiser les centres

- Faciliter l'installation d'artisans en centre-ville (espaces à recréer) pour maintenir de l'activité à longueur de journée, en compatibilité (cf attention aux nuisances) avec la présence de logements et des autres fonctions (services, bureaux)
- o Développer les espaces de coworking

ii. Habiter la ruralité

Les objectifs suivants ont été identifiés :

1/ Proposer un modèle d'aménagement qui permettent d'accueillir des profils diversifiés et de travailler sur le vivre-ensemble

- o Innover dans la typologie des logements, et favoriser/promouvoir :
 - l'habitat participatif
 - o l'habitat jeune et senior et la location
 - o le dispositif du bail réel solidaire
 - o limiter les locations type Airbnb et préserver le locatif pour les résidents
- Innover également dans les formes :
 - o Encourager la surélévation uniquement dans les bourgs

- Permettre l'habitat léger aux abords des bourgs pour les saisonniers ou petits budgets
- o Innover en permettant la division verticale des maisons existantes
- Améliorer la qualité des espaces urbains dans les bourgs/ville en veillant notamment à la place de la voiture. Faut-il l'interdire, la stocker en périphérie ?

2/ Dynamiser les centres

- o Préserver les commerces vitaux dans les centres-bourgs (épicerie)
- o Avoir des pôles santé
- o Développer les lieux de récupération e-commerce et « box pharmacies »
- o Favoriser la création des halles et des lieux de restauration en centre-bourg
- Soutenir la création des marchés itinérants
- Développer les espaces de coworking

3/ Développer/sécuriser la mobilité pour tous (hors voiture)

- o Développer les pistes cyclables
- o Développer le service de transport à la demande

4/ Concertation habitants/agriculteurs

- o Respecter les réglementations sur l'usage des pesticides aux abords des bourgs
- La proximité de l'activité agricole est acceptée par l'habitant, car c'est un patrimoine à respecter et une économie locale à conserver

b. Les mobilités

Sur la thématique des mobilités, les participants étaient organisés en deux tables avec comme entrée :

- Les mobilités intra vignoble nantais: l'objectif étant ici d'explorer les possibilités et de définir des objectifs pour les mobilités à l'intérieur du territoire, de pôle à pôle, de village à bourg...
- Les mobilités extra vignoble nantais : il s'agit de définir les objectifs de la mise en réseau du territoire avec l'extérieur, notamment la métropole, mais aussi les autres polarités régionales (Montaigu, Cholet...) et les gares extérieures au territoire.

1. Les mobilités intra vignoble nantais

Les objectifs suivants ont été retenus :

1/ Développer les moyens de transport en commun

- a. Mobilité par le train :
- o Améliorer l'accessibilité et le stationnement vélo au niveau des gares du territoire
- Faciliter les accès à vélo aux gares

Au-delà des aménagements, il est souhaité que les élus du territoire portent un message politique auprès des organismes compétents en vue :

- D'augmenter le cadencement du train pour améliorer l'offre
- D'augmenter la capacité des trains pour embarquer les vélos
- b. Autres transports
- o Développer le transport solidaire (communiquer, financer...)
- Faciliter les vélobus

Au-delà de ces services, il est proposé que les élus du territoire favorisent l'ouverture du transport scolaire aux autres voyageurs

2/ Développer et entretenir les supports de déplacement à vélo

- o Développer le vélo entre les bourgs, entre les communes, les villages
- Proposer des aménagements (pistes cyclables, stationnement vélo sécurisé) suffisamment longs pour tous types de vélos (cargos, PMR...)
- o Développer les "vélo-rues" (vélo prioritaire)"
- o Améliorer les conditions de rabattement vers des sites ciblés :
 - o Zones d'activité et d'emploi
 - Équipements scolaires
- o Développer autant le vélo utilitaire que le vélo loisirs
- o Entretien régulier des voies cyclables pour qu'elles puissent être utilisées régulièrement

3/ Adapter le mode de transport voiture aux enjeux du développement durable

- Prévoir des zones mixtes/partagées : Créer des zones 30 et des zones de rencontre sur le territoire
- Développer et organiser le covoiturage ainsi que les services type stop covoit (auto-stop organisé):
 - o Identifier les flux principaux pour bien placer les arrêts de covoiturage
 - o Placer des arrêts (type aubette) dans les centre-bourgs

4/ les autres objectifs

- o Déchetteries : Ouvrir les accès des déchèteries à l'ensemble des habitants du territoire
- o Mieux valoriser les bords de Sèvre et la Sèvre elle-même comme mode/vecteur de transport
- o Marche à pied : Valoriser les chemins des vignes/sensibiliser à la nature (pédagogie)
- Transport de marchandises : Mieux partager les routes entre tous les usages (poids-lourds)
 => Sujet très large et très vaste à développer qui peut être lié à la manière de repenser le mode de consommation ? affirmer la production locale et le commerce local ? réduire la taille des outils de transports ?

2. Les mobilités extra vignoble nantais

Les participants rappellent les problématiques les plus prégnantes du territoire :

- Les phénomènes de saturation et les traversées de bourgs et d'ouvrages routiers sur la Loire compliquées : Mouzillon, Vallet, Aigrefeuille-sur-Maine, Pont de Bellevue, Pont de Thouaré
- La saturation des parkings de gares

Plusieurs objectifs sont identifiés :

1/ le développement des mobilités ferroviaires

Les participants s'accordent pour que les élus du territoire portent le message suivant auprès des instances compétentes :

- o Renforcer l'offre de manière globale : davantage de train, plus de niveaux, plus de possibilités d'installation de 2 roues (avoir des wagons vélos), plus d'amplitude horaire
- o Renforcer le cadencement pour Le Pallet et La Haye-Fouassière

En matière d'aménagement, il y a nécessité :

- D'améliorer le rabattement vers les gares : développer le rabattement sans voiture à 3 km des gares (modes actifs voire TC/expérience pôle clissonnais), et faire une enquête parking gare pour le rabattement plus lointain
- D'améliorer la connexion aux gares nord-Loire avec des navettes depuis les communes du pôle Loire

Enfin, il est proposé de mettre en place une connexion transport en commun permanente vers le site du HellFest et plus globalement vers les sites touristiques majeurs du territoire

2/ Développer le transport en commun sur certains axes structurants

- o N249 Prévoir une offre type chronobus et réserver une voie de 7h à 9h
- o Axe Montaigu/Aigrefeuille/Nantes : développer une offre de transport en commun (via l'A83 ?)
- o Axe route de Clisson : développer le transport en commun
- o Sur ces axes structurants, étudier la possibilité de réserver des voies au covoiturage
- 3/ Développer la connexion au réseau métropolitain
- 4/ Créer les alternatives aux déplacements en développant notamment le coworking
- 5/ étudier la possibilité de développer le fluvial pour les personnes et les marchandises

II. Transition énergétique et environnementale

Lors de la soirée du 05 avril, les participants ont été invités à réfléchir autour de trois thématiques :

- Les paysages
- La transition énergétique

Les ressources environnementales

a. Paysages

Les habitants ont démarré cet atelier en définissant en premier lieu différentes typologies de paysages, avant de proposer des actions pour en améliorer la qualité :

1/ Des paysages qualitatifs ou non

- Des paysages à préserver
 - Les bords de Sèvre
 - Les bords de la Maine et de la Loire, incluant la levée de la Divatte, le bocage Maugeois, etc.
 - o Les étendues de vignes, paysages emblématiques du secteur
 - Le bâti rural traditionnel
 - o Les éléments touristiques comme la butte de la Roche
 - Certaines entrées de ville qualitatives
- Les paysages à améliorer
 - a. Des paysages agricoles
 - o Le mitage urbain sur les terres agricoles
 - o Les friches viticoles faisant évoluer le paysage emblématique du Vignoble
 - o La mauvaise intégration du nouveau bâti agricole
 - b. Des paysages urbains
 - o Les entrées de villes non qualitatives
 - o Le nouveau bâti urbain engendrant une banalisation du paysage
 - o La mauvaise intégration de certains bâtis (exemple du bâtiment vert au Loroux-Bottereau)
 - c. D'autres aménagements
 - Les vacances de commerces entraînant une dégradation des centres-bourgs
 - Le parking du Hellfest dénature trop le paysage, c'est un type d'aménagement dont il faudra éviter la reproduction

2/ Des actions pour améliorer la qualité paysagère...

- a. ...Des espaces agri-naturels
- o Protéger les cônes de vues identifiés et à identifier
- o Mettre en valeur la diversité des paysages du Vignoble
- o Entretenir les friches viticoles pour la biodiversité
- Renforcer la trame verte et bleue en replantant des haies et en réalimentant le paysage bocager
- Encadrer/limiter l'installation de serres maraichères pour désartificialiser et renaturer les sites agricoles
- o Faire évoluer le paysage maraîcher en fonction des modèles économiques de demain
- o Encadrer les rénovations du bâti rural pour en conserver l'identité « rurale » du Vignoble

- o Lutter contre la dénaturation du paysage bâti dans les changements de destination
- b. ...Des zones urbaines
- o Intégrer commerce et habitat dans les opérations immobilières des centres-bourgs
- o Améliorer l'intégration paysagère de bâtiments commerciaux et des nouveaux équipements liés à la production d'énergie renouvelable
- o Revaloriser les entrées de bourgs

b. Transition énergétique

Les participants à cet atelier se sont accordés sur l'importance de deux thématiques complémentaires pour réaliser une transition énergétique réussie : réduction et production.

1/ Réduire les consommations

- a. Grâce à des aménagements adaptés
- o Limiter au maximum l'éclairage public
- o Moins faucher et entretenir de manière raisonnable le domaine public
- Y planter des essences résistantes
- o Aider à la performance énergétique, renforcer la maîtrise d'œuvre énergétique
- Former les instructeurs de permis de construire au bioclimatisme, afin qu'ils instruisent en sachant et avec des PLU intégrant ce sujet. Le CAUE, qui comporte en son nom le terme environnement, pourrait assurer un rôle de conseil réel et efficient.
- Déminéraliser pour réduire les îlots de chaleur, interdire les surfaces minérales trop importantes dans les opérations d'aménagement
- o Orienter les maisons en fonction des éléments naturels (soleil, vent) pour qu'elles consomment moins
- o S'appuyer sur les réseaux de consommation locaux
- b. Une sensibilisation accrue pour tous

Les participants souhaitent qu'au-delà des politiques d'aménagements, les élus puissent communiquer très largement autour des problématiques de réduction des consommations énergétiques :

- o Eduquer au changement les comportements de tous (population, entreprises, etc.)
- o Avoir une exemplarité à tous les niveaux
- Réaliser un quartier « test » pour démontrer l'intérêt de la rénovation énergétique

2/ Produire de l'énergie renouvelable :

- Imposer des réseaux de chaleur dans les zones artisanales, industrielles, tertiaires et les équipements publics
- o Développer l'énergie hydraulique, réexploiter des chaussées sur cours d'eau
- Développer la filière bois-chauffage, notamment sur les friches, pour éviter la monoculture
- Accompagner le développement des méthaniseurs et adapter leur taille pour éviter des productions agricoles dédiées
- o Relocaliser la production de panneaux photovoltaïques
- o Imposer des panneaux photovoltaïques sur les constructions existantes qui s'y prêtent

- o Développer l'éolien le long des infrastructures routières de taille importante
- o Développer l'eau chaude sanitaire, solaire thermique, pour l'habitat

c. Ressources environnementales

Les habitants interrogés lors de ces ateliers ont tout d'abord estimé que le PAS était trop faible sur la question de la biodiversité. Ils rappellent que la trame vert et bleue devrait être la matrice de ce nouveau SCoT.

1/ Protéger la biodiversité

- Recenser la biodiversité
- Faire l'inventaire des haies dans le cadre des PLU
- o Mettre une zone naturelle "N" autour des corridors secondaires et principaux
- o Protéger, entretenir les ripisylves les longs des cours d'eau
- o Conforter les réseaux secondaires des cours d'eau

2/ Mettre en place les moyens d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement

- Encourager les nouveaux modèles agricoles
- Créer des réserves foncières communales
- o Prévoir une charte environnementale biologique
- Pas de méga-bassines mais des retenues d'eau de pluie collinaires, gérées par la collectivité
- Favoriser les activités complémentaires de l'agriculture comme les cabanes et tiny-houses (hébergement touristique et personnel des entreprises agricoles ?)
- o Rendre la charte agricole et maraîchère prescriptive dans les PLU

3/ Aménager dans le respect de la nature

- Favoriser la nature en ville : corridors urbains et zones de fraicheur/végétalisation des cours d'école
- Créer des OAP pour tous les projets d'aménagement dans les PLU et pour permettre une densité vivable.
- o Encourager la plantation d'arbres le long des chemins communaux
- Laisser les fossés ouverts
- o Ouvrir des sentiers le long des cours d'eau
- Créer des crapauducs
- o Favoriser les essences locales
- o Ne pas construire d'équipements type central park
- Aller vers un tourisme nature durable

4/ Santé: Prescrire un développement avec la santé comme priorité

• Réduire au maximum toutes les pollutions

III. Quels modèles économiques?

a. Développement économique

Les participants ayant travaillé sur la définition des objectifs du développement économique proposent les conclusions suivantes :

1/ Favoriser le développement de l'économie circulaire

- Développer les filières mutualisées de recyclage de déchets des entreprises (qui partent actuellement à Nantes)
- Structurer la filière de récupération/traitement des déchets organiques sur le territoire (en vue de l'obligation de compost pour tous les foyers d'ici 2024): compost, méthanisation...

2/ Repenser/renouveler les zones d'activités économiques

- o Permettre la densification des zones à travers les PLU
- Structurer l'aménagement (ex du stationnement)
- o Travailler l'intégration paysagère/l'embellissement des ZAE
- Accompagner les entreprises en créant des services pour les employés (crèches, restaurant...)

3/ Saisir les opportunités

- o Créer des espaces de coworking
- Miser sur l'accueil d'activités innovantes, en lien avec la qualité de vie

4/ Un territoire peu adapté au développement de la logistique

- Manque d'infrastructures
- o Problématique des déplacements
- o Rareté du foncier

5/ Maintien de la qualité de vie, source de l'attractivité économique

b. Commerce

Sur le volet commercial, les participants identifient les objectifs suivants :

1/ Maintenir et dynamiser l'activité de tous les centres-villes/centre-bourgs en travaillant les complémentarités commerciales :

- o Mobiliser le droit de préemption et mettre à disposition des locaux à tarifs préférentiels
- o Définir des linéaires commerciaux dans les PLU
- Accompagner les nouveaux commerçants (mise à dispo de locaux) et mettre en place des managers de CV
- Créer des marchés / faciliter l'accès aux marchés existants

2/ Maîtriser le commerce de périphérie en :

- o Intégrant le fait que les GMS sont en nombre suffisant en taille tout en accompagnant leur renouvellement et leur modernisation
- o Densifiant les zones commerciales existantes et en cherchant la mixité (construire audessus des bureaux ou des logements)
- o Optimisant l'occupation au sol des GMS sans extension de la surface de vente

3/ Etudier l'impact des installations nouvelles :

- Mener des études de marché à grande échelle pour étudier les besoins éventuels de commerces, les opportunités industrielles et artisanales
- Mener des études d'impact (notamment environnemental) à l'installation des différentes entreprises
- o Intégrer la question de l'accès des employés et des clients
- o Etablir un schéma directeur et une stratégie pour chaque zone d'activités

4/ Pour le commerce digital : réfléchir à l'impact de ce type de commerce et envisager un maillage logistique de casiers de livraison pour tout le territoire, avec des points de livraison identifiés, repérés et accessible à tout habitant.

5/ Développer les circuits courts

- o Approvisionner les cantines (scolaires, EHPAD...) en produits locaux
- o Développer les débouchés auprès des commerçants locaux
- o Regrouper les producteurs locaux dans des locaux en centre-ville
- o Créer un groupement économique pour soutenir les agriculteurs locaux

6/ Donner un lexique précis afin de définir des plafonds pour les différents types d'activités (pas de termes généraux type "tertiaire")

⇒ Article à préciser/reformuler/développer

c. Le tourisme

Les participants ont démarré ce travail en réalisant une liste (non-exhaustive) des lieux à valoriser d'un pont de vue touristique, avant de proposer des actions pour y arriver.

1/ Des lieux à valoriser d'un point de vue touristique

- Levée de la Divatte
- Bords de Sèvre
- Pont Caffino (Belvédère)
- Clisson (château, Hellfest, centre-ville, Garenne-Lemot)
- o Foire de Vallet
- o Zoo de la Boissière-du-Doré
- o Perthuis Churin
- o Plan d'eau du Chêne et St Barthelemy à Saint-Julien-de-Concelles
- o Marais de Goulaine
- o Musée du Vignoble
- Le petit patrimoine (chapelles, etc.)

2/ Des axes prioritaires à décliner dans le cadre du SCoT

- Développer le vélo et les connexions dans un but touristique (à dissocier de la mobilité quotidienne) dans le cadre de parcours bien définis et sécurisés
- Développer et mettre en valeur le tourisme "industriel" par la préservation du patrimoine existant et une communication ciblée

- Développer le tourisme sur les bords de Sèvre dans la logique d'une meilleure exploitation des installations existantes et de valorisation des sites identifiés. Pour autant, ne pas développer davantage les bases de loisir au risque de nuire à l'environnement
- o Préserver les chemins de randonnée existants et développer l'offre de tourisme pédestre
- Développer les capacités d'hébergement et notamment la réponse aux besoins identifiés
 : camping, hôtels, accueil camping-car. Une vigilance sur le développement excessif de l'offre type AirBnB et sur les habitats-légers innovants (tiny house...) qui ne doivent pas devenir des résidences secondaires
- o Communication commune au niveau du Pays sur les évènements.
- o Développer des circuits thématiques de découverte du territoire